



GESTION & TRANSACTIONS IMMOBILIERES

S.P.R.L.

Square François Riga, 1

1030 Bruxelles

EXPERT-CONSEIL IMMOBILIER
ETAT DES LIEUX
EXPERTISES
ESTIMATIONS
RECEPTION TRAVAUX

ADMINISTRATION DE BIENS
GERANCE IMMEUBLE
GESTION PRIVATIVE

TRANSACTIONS IMMOBILIERES
ACHAT - VENTE - LOCATION

MESURAGES PH/nd/2018/119

REF.:

Bruxelles, le 27 février 2018

CENTURY 21 EVER'ONE

info@century21everone.be

Madame,

Concerne : A.C.P. BAUWENS - **Vente appartement de MME URBAIN**
Vos références : /

Suite à votre email du 26/2/2018, nous avons le plaisir de vous communiquer les renseignements demandés.

1. Coût des dépenses de conservation etc... décidées par l'assemblée générale antérieurement à la date de transmission, mais dont le paiement ne devient exigible que postérieurement à cette date : **Néant.**

2. Frais liés à l'acquisition de parties communes :

N E A N T

3. Dettes certaines à la suite de litiges :

N E A N T

4. Procédures judiciaires en cours : dossiers de récupération de charges en cours : Mayenne-Bertrand, Stommeleer, Mukuna, Andries, Debande, Geirnaert, Denizli

5. Fonds de réserve : **41/10.000emes de 339525,87 €**

= 1392 ,06 €

6. Fonds de roulement **41/ 10.000emes de 675000€ (5 APPELS)** =

2767,50 €

7. Arriérés de charges : **néant**

8. Pas d'activité à risque dans la copropriété. Le bien décrit ne fait pas l'objet d'une inscription à l'inventaire des sols pollués. Pas de citerne à mazout.

9. Pas de travaux nécessitant un dossier d'intervention ultérieure à compter du 1^{er} mai 2001

Nous vous remercions de bien vouloir aviser le vendeur que les frais de transmission des informations visées par la loi sur la copropriété (200,00 €) lui seront imputés dans son décompte final de charges.

Nous vous prions d'agréer, Madame, l'expression de nos sentiments dévoués.

P.Herman,
L

ATTENTION : Adaptation des statuts

Le Règlement de copropriété a été modifié selon les dispositions légales.
Ces modifications ont été approuvées à l'unanimité sous seing privé et figurent au Point 9 du PV de l'assemblée générale (extrait) du 06 avril 2011 ci-joint.

Documents en annexe :

- PV des AG 2015, 2016, 2017
- Bilan 31/12/2016
- Modifications du Règlement Général de Copropriété.
- Copie des décomptes de charges des exercices 2015 et 2016.